

2021-712770 Médecin conseiller technique départemental du Val de marne –Académie de Créteil

Informations générales

Description de l'entité	Rectorat de Créteil
Intitulé long de l'offre	Médecin conseiller technique départemental du Val de marne –Académie de Créteil
Date de fin de publication	12/10/2021

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Ile-de-France
Départements	Val de Marne (94)
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	CRETEIL
Versant	Fonction publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie A (cadre)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels
Domaine fonctionnel	Médical et paramédical - Médecin
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Médecin conseiller technique départemental du Val de marne –Académie de Créteil
Description du poste	<p>Sous l'autorité de l'IA-DASEN, le médecin conseiller technique responsable départemental (MEN CTD) a pour mission de conseiller le directeur académique pour mettre en œuvre, assurer le suivi et évaluer la politique de santé arrêtée par le ministre et les orientations définies par le recteur en tenant compte du contexte départemental et local, en collaboration avec l'infirmière conseillère technique départementale.</p> <p>Missions</p> <ul style="list-style-type: none">- Il participe, en collaboration étroite avec le médecin conseiller technique du Recteur, à la définition et à la mise en œuvre des axes prioritaires de la politique de santé en fonction des spécificités du département.- Il propose la répartition des postes de médecins et des secrétaires, ainsi que l'organisation des centres médico-scolaires. Il coordonne, encadre les médecins et secrétaires et organise l'activité du service.- Il élabore et met en place, en lien avec les autorités de référence et les conseillers techniques départementaux infirmier et social, les protocoles spécifiques dans le cadre de la protection individuelle et collective : crises sanitaires, événements graves, protection de l'enfance, etc.- Il participe à l'élaboration de conventions de partenariat avec les divers organismes, institutions ou structures impliquées dans le soin et la promotion de la santé de l'enfant et l'adolescent. Il est, dans ces instances, le représentant de l'institution.- Il participe au conseil technique de la communauté éducative et des médecins de secteur- Il instruit les dossiers individuels parvenant à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour avis médical.- Il participe à la gestion des urgences.- Il participe aux commissions départementales de l'Éducation nationale.- Il participe à la formation des personnels dans le champ de la santé.

Conditions particulières
d'exercice

Textes de référence

- Le cadre réglementaire des missions est défini par le décret statutaire n°91-1195 du 27/11/1991 et la circulaire n° 2015-118 du 10 novembre 2015
- Code de déontologie médicale
- Code de la santé publique (notamment les articles L 2132-7, L 2325-1 et 2, L 4127-1 et L 4314-3
- Arrêté interministériel du 03/11/2015 relatif à la périodicité et au contenu des visites médicales et dépistages obligatoires
- Circulaire n°2015-117 du 10/11/2015 relative à la politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves,
- Circulaire n°2016-008 du 28/01/2016 relative à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Descriptif du profil recherché

Compétences requises

- Se positionner professionnellement en tant que médecin (déontologie médicale) et dans l'institution (synergie avec les services).
- Connaître les textes en vigueur dans le domaine de la santé des élèves.
- Avoir des capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse.
- Avoir des capacités de communication.
- Etre capable de travailler en partenariat en interne (IEN, chefs d'établissement, médecins scolaires et autres acteurs impliqués autour des problématiques de santé) comme en externe (ARS, justice, collectivités territoriales, médecins hospitaliers, libéraux, etc.).
- Savoir prendre des décisions.

Temps plein Oui

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Les compléments d'informations et les candidatures sont à adresser au cabinet de Mme la directrice académique à l'adresse suivante : **ce.94ia@ac-creteil.fr**

Les candidats joindront à leur candidature :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Le dernier arrêté d'avancement d'échelon
- La copie des deux derniers comptes rendus d'entretiens professionnels

Télétravail possible Non

Demandeur

Date de vacance de l'emploi 04/10/2021

Personne à qui adresser les candidatures (mail) ce.94ia@ac-creteil.fr